

En DH

BILAN ACTIF

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE
	Brut	Amortissements et provisions	Net	PRECEDENT
I. A - ACTIF IMMOBILISE DOMAINE CONCEDE	22 331 648 760,13	10 797 658 274,41	11 533 990 485,72	10 919 009 173,19
Immobilisations terminées				
Immobilisations renouvelables récupérées auprès de la CUC	4 501 314 340,78	4 467 515 518,47	33 798 822,31	46 883 061,20
Immobilisations financées par le Fonds de travaux	3 269 728 301,19	1 189 559 040,93	2 080 169 260,26	1 381 320 994,38
Immobilisations financées par Lydec	7 026 582 085,12	3 271 866 535,19	3 754 715 549,93	2 692 951 238,31
Immobilisations financées par les Tiers	1 373 347 176,17	899 923 497,56	473 423 678,61	483 965 916,99
Immobilisations reçues gratuitement	3 098 050 685,10	968 793 682,26	2 129 257 002,84	2 111 906 471,99
Immobilisations en cours				
Immobilisations en cours financées par le Fonds de travaux	1 782 543 315,98	-	1 782 543 315,98	2 065 569 187,29
Immobilisations en cours financées par Lydec	570 221 332,33	-	570 221 332,33	1 515 730 778,29
Immobilisations en cours financées par les Tiers	481 233 983,57	-	481 233 983,57	391 364 496,16
Fonds de retraite	228 627 539,89	-	228 627 539,89	229 317 028,58
I. B - ACTIF IMMOBILISE DOMAINE PRIVE	8 619 722 189,59	4 294 082 591,89	4 325 639 597,70	4 254 319 983,74
Immobilisations en non valeur	373 229 745,06	366 262 513,42	6 967 231,64	11 630 193,73
Frais préliminaires	-	-	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	373 229 745,06	366 262 513,42	6 967 231,64	11 630 193,73
Prime de remboursement des obligations	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	7 682 543 700,41	3 432 193 443,26	4 250 350 257,15	4 165 295 169,69
Immobilisations en recherche et développement	548 346,61	548 346,61	-	-
Brevet, marques, droits et valeurs similaires	85 191 936,35	72 491 013,88	12 700 922,47	11 605 640,32
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles (financement délégataire)	7 596 803 417,45	3 359 154 082,77	4 237 649 334,68	4 153 689 529,37
Immobilisations corporelles	554 701 829,51	488 542 635,21	66 159 194,30	74 634 084,94
Terrains	-	-	-	-
Constructions	1 149 165,41	982 217,23	166 948,18	182 848,01
Matériel et outillage	274 405 213,88	242 233 753,39	32 171 460,49	38 490 192,01
Matériel de transport	57 629 154,43	48 570 841,74	9 058 312,69	9 065 242,04
Matériel mobilier de bureau	44 683 685,72	42 276 380,08	2 407 305,64	2 635 123,21
Matériel informatique	162 421 359,03	140 277 347,39	22 144 011,64	24 186 258,00
Autres immobilisations corporelles	14 413 251,04	14 202 095,38	211 155,66	74 421,67
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Immobilisations financières	9 246 914,61	7 084 000,00	2 162 914,61	2 760 535,38
Prêts et créances immobilisées	2 162 914,61	-	2 162 914,61	2 760 535,38
Titres de participation	7 084 000,00	7 084 000,00	-	-
Ecart de conversion	-	-	-	-
Diminution des créances financières	-	-	-	-
Augmentation des dettes de financement	-	-	-	-
TOTAL I - ACTIF IMMOBILISE DC & DP	30 951 370 949,72	15 091 740 866,30	15 859 630 083,42	15 173 329 156,93
II. ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)				
Stocks (F)	38 529 835,25	11 943 775,09	26 586 060,16	35 424 399,56
Matières et fournitures consommables	38 529 835,25	11 943 775,09	26 586 060,16	35 424 399,56
Créances de l'actif circulant (G)	2 487 159 312,34	341 677 023,94	2 145 482 288,40	2 171 140 987,93
Fournisseurs débiteurs avances et acomptes	1 756 086,46	-	1 756 086,46	18 478 884,45
Clients et comptes rattachés	1 739 835 379,20	328 031 354,90	1 411 804 024,30	1 249 415 393,40
Personnel débiteur	68 215 130,91	-	68 215 130,91	74 879 433,54
Etat débiteur	251 384 467,44	-	251 384 467,44	458 677 382,71
Comptes d'associés débiteurs	-	-	-	-
Autres débiteurs	396 957 242,94	13 645 669,04	383 311 573,90	245 288 639,43
Comptes de régularisation actif	29 011 005,39	-	29 011 005,39	124 401 254,40
Titres et valeurs de placement (H)	205 000 000,00	-	205 000 000,00	28 501 904,44
Bons du Trésor (Fonds de travaux)	205 000 000,00	-	205 000 000,00	-
Placements Lydec	-	-	-	28 501 904,44
Ecart de conversion actif circulant (I)	35 176,08	-	35 176,08	4 197,24
(Eléments circulants)	-	-	-	-
TOTAL II - ACTIF CIRCULANT (F+G+H+I)	2 730 724 323,67	353 620 799,03	2 377 103 524,64	2 235 071 489,17
III. TRESORERIE - ACTIF				
Chèques et valeurs à encaisser	307 338 649,82	4 395 283,18	302 943 366,64	307 648 042,02
Fonds externes	46 121 664,31	-	46 121 664,31	75 164 911,21
Banques	3 098 358,73	-	3 098 358,73	39 648 446,95
Caisses	371 035,94	-	371 035,94	424 764,39
TOTAL III - TOTAL TRESORERIE ACTIF	356 929 708,80	4 395 283,18	352 534 425,62	422 886 164,57
TOTAL GENERAL ACTIF	34 039 024 982,19	15 449 756 948,51	18 589 268 033,68	17 831 286 810,67

En DH

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

OPERATIONS	CONCERNANT LES EXERCICES PRECEDENTS (2)		TOTAUX DE L'EXERCICE (3) = (1)+(2)	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT
	PROPRES A L'EXERCICE (1)			
I. PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises (en l'état)	5 987 799 074,73	-	5 987 799 074,73	5 605 135 200,31
Ventes de biens et services	945 881 203,69	-	945 881 203,69	1 222 351 747,57
Variation de stocks de produits	-	-	-	-
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	152 378 797,18	-	152 378 797,18	157 499 054,57
Subventions d'exploitation	-	-	-	-
Autres produits d'exploitation	-	-	-	-
Reprises d'exploitation : transfert de charges	417 537 895,54	-	417 537 895,54	347 323 614,66
TOTAL I	7 503 596 971,14	-	7 503 596 971,14	7 332 309 617,11
II. CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats revendus de marchandises	4 025 257 715,11	-	4 025 257 715,11	3 692 632 983,81
Achats consommés de matières et fournitures	1 000 253 025,86	-	1 000 253 025,86	1 243 746 302,14
Autres charges externes	273 437 948,18	1 269 930,82	274 707 879,00	264 953 806,84
Impôts et taxes	-2 832 324,90	-	-2 832 324,90	12 227 839,01
Charges de personnel	827 672 973,35	74 594,11	827 747 567,46	812 003 191,98
Autres charges d'exploitation	38 608 460,62	-	38 608 460,62	18 175 834,36
Dotations d'exploitation	856 144 181,58	-	856 144 181,58	807 433 067,91
TOTAL II	7 018 541 979,80	1 344 524,93	7 019 886 504,73	6 851 173 026,05
III. RESULTAT D'EXPLOITATION III = (I-II)	485 054 991,34	-	483 710 466,41	481 136 591,06
IV. PRODUITS FINANCIERS				
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	-	-	-	-
Gains de change	1 773 603,07	-	1 773 603,07	418 327,73
Intérêts et autres produits financiers	2 799 906,02	-	2 799 906,02	3 214 294,88
Reprises financières : transfert de charges	36 013 927,53	-	36 013 927,53	39 646 404,60
TOTAL IV	40 587 436,62	-	40 587 436,62	43 279 027,21
V. CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts	100 864 815,53	91 652,46	100 956 467,99	86 351 734,42
Perte de change	365 109,17	-	365 109,17	374 364,14
Autres charges financières	-	-	-	-
Dotations financières	-	-	-	10 582 283,18
TOTAL V	101 229 924,70	91 652,46	101 321 577,16	97 308 381,74
VI. RESULTAT FINANCIER VI = (IV-V)	-60 734 140,54	-	-60 734 140,54	-54 029 354,53
VII. RESULTAT COURANT VII = (III+V)	424 320 850,80	-	422 976 325,87	427 107 236,53

En DH

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES) (SUITE)

OPERATIONS	CONCERNANT LES EXERCICES PRECEDENTS (2)		TOTAUX DE L'EXERCICE (3) = (1)+(2)	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT
	PROPRES A L'EXERCICE (1)			
VIII. RESULTAT COURANT (reports)			422 976 325,87	427 107 236,53
VIII. PRODUITS NON COURANTS				
Produits des cessions d'immobilisation	113 671,89	-	113 671,89	-
Subvention d'équilibre	-	-	-	-
Reprises sur subvention d'investissement	-	-	-	-
Autres produits non courants	10 502 977,55	10 225 308,63	20 728 286,18	26 465 587,44
Reprises non courantes : transferts de charges	-	-	-	1 671 500,00
TOTAL VIII	10 616 649,44	10 225 308,63	20 841 958,07	28 137 087,44
IX. CHARGES NON COURANTES				
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	5 587 527,03	-	5 587 527,03	-
Subventions accordées	-	-	-	-
Autres charges non courantes	23 956 600,56	2 184 715,42	26 141 315,98	14 072 728,85
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	-	-	-	-
TOTAL IX	29 544 127,59	2 184 715,42	31 728 843,01	14 072 728,85
X. RESULTAT NON COURANT X = (VIII-IX)	-21 107 193,57	-	-10 886 884,94	14 064 358,59
XI. RESULTAT AVANT IMPOTS XI = (VII-X)	403 113 657,23	-	412 089 440,93	441 171 595,12
XII. IMPOTS SUR LES RESULTATS	134 868 425,03	-	134 868 425,03	158 277 617,79
XIII. RESULTAT NET (XI-XII)	268 245 232,20	-	277 221 015,90	282 893 977,33
XIV. TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)	18 589 268 033,68	-	18 589 268 033,68	17 831 286 810,67
XV. TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)	17 108 000 000,00	-	17 108 000 000,00	16 066 926 000,00
XVI. RESULTAT NET (total des produits-total des charges)	1 481 268 033,68	-	1 481 268 033,68	1 764 359 810,67

En DH

ETAT DES SOLDES DE GESTION (ESG)

	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
TABEAU DE FORMATION DES RESULTATS (TFR)		
1 + Ventes de fluides	5 987 799 074,73	5 605 135 200,31
2 - Achats de fluides	3 991 568 931,13	3 674 042 691,47
I = MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	1 996 230 143,60	1 931 092 508,84
II + PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	1 098 260 000,87	1 379 850 802,14
3 Ventes de biens et services produits	945 881 203,69	1 222 351 747,57
4 Variation de stocks	-	-
5 Immobilisations produites	152 378 797,18	157 499 054,57
III - CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE (6+7)	1 274 960 904,86	1 508 700 108,98
6 Achats consommés de matières et de fournitures	1 000 253 025,86	1 243 746 302,14
7 Autres charges externes	274 707 879,00	264 953 806,84
IV = VALEUR AJOUTEE (I+II-III)	1 819 529 239,61	1 802 243 202,00
8 + Subventions d'exploitation reçues	-	-
9 - Impôts et taxes	-2 832 324,90	12 227 839,01
10 - Charges de personnel	827 747 567,46	812 003 191,98
V = EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	994 613 997,05	978 012 171,01
= INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)	-	-
11 + Autres produits d'exploitation	-	-
12 - Autres charges d'exploitation	38 608 460,62	18 175 834,36
13 + Reprises d'exploitation : transfert de charges	383 849 111,56	328 733 322,32
14 - Dotations d'exploitation	856 144 181,58	807 433 067,91
VI = RESULTAT D'EXPLOITATION	483 710 466,41	481 136 591,06
VII RESULTAT FINANCIER	-60 734 140,54	-54 029 354,53
VIII = RESULTAT COURANT	422 976 325,87	427 107 236,53
IX RESULTAT NON COURANT	-10 886 884,94	14 064 358,59
15 - Impôts sur les sociétés	134 868 425,03	158 277 617,79
X = RESULTAT NET DE L'EXERCICE	277 221 015,90	282 893 977,33
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)		
I RESULTAT NET DE L'EXERCICE	277 221 015,90	282 893 977,33
Bénéfice +	277 221 015,90	282 893 977,33
Perte -	-	-
2 + Dotations d'exploitation	516 513 484,70	428 793 872,33
3 + Dotations financières	-	6 187 000,00
4 + Dotations non courantes	-	-
5 - Reprises d'exploitation	-	-
6 - Reprises financières	-	-2 279 000,00
7 - Reprises non courantes	-2 000 744,16	-
8 - Produits des cessions d'immobilisations	-134 493,78	-
9 + Valeurs nettes d'amort. immobilisations cédées	5 587 527,03	-
I CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	797 186 789,69	715 595 849,66
10 Distribution de bénéfices	196 000 000,00	196 000 000,00
II AUTOFINANCEMENT	601 186 789,69	519 595 849,66

En DH

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION SPECIFIQUES A L'ENTREPRISE

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE

I. ACTIF IMMOBILISE	
A - EVALUATION A L'ENTREE	
1. Immobilisations en non - valeurs	Somme des coûts engagés pour la réalisation de ces charges
2. Immobilisations incorporelles	Total des dépenses engagées pour acquérir l'élément incorporel
3. Immobilisations corporelles	Coût d'acquisition (prix d'achat+ frais accessoires)
4. Immobilisations financières	Valeur nominale
B - CORRECTIONS DE VALEUR	
1. Méthodes d'amortissements	Autres immobilisations incorporelles (financement délégataire) : amortissement de caducité
2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Reste du poste immobilisations : amortissement linéaire
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion - actif	N/A
	Ajustement à la date de clôture des valeurs d'entrée des dettes libellées en devises
II. ACTIF CIRCULANT (hors trésorerie)	
A - EVALUATION A L'ENTREE	
1. Stocks	CUMP
2. Créances	Valeur nominale
3. Titres et valeurs de placement	Valeur nominale
B - CORRECTIONS DE VALEUR	
1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Antériorité et nature de l'actif circulant
2. Méthodes de détermination des écarts de conversion - actif	Ajustement à la date de clôture des valeurs d'entrée des dettes libellées en devises
III. FINANCEMENT PERMANENT	
1. Méthodes de réévaluation	N/A
2. Méthodes d'évaluation des provisions réglementées	N/A
3. Dettes de financement permanent	Valeur d'émission de l'emprunt
4. Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges	Evaluation individuelle du risque
5. Méthodes de détermination des écarts de conversion - passif	Ajustement à la date de clôture des valeurs d'entrée des dettes libellées en devises
IV. PASSIF CIRCULANT (hors trésorerie)	
1. Dettes du passif circulant	Valeur nominale de la dette
2. Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques & charges	Evaluation individuelle du risque
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion - passif	Ajustement à la date de clôture des valeurs d'entrée des dettes libellées en devises
V. TRESORERIE	
1. Trésorerie - actif	Valeur nominale
2. Trésorerie - passif	Valeur nominale
3. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	N/A
VI. ECOULEMENT DU CHIFFRE D'AFFAIRES SUR LES VENTES	
VENTES DE FLUIDES	Chiffre d'affaires facturé au titre des consommations de l'exercice
	Evaluation en fin de période de l'énergie en compteur non facturée
	Méthode "à l'avancement" des travaux
VENTES DE TRAVAUX	
VII. EMPRUNTS OBLIGATAIRES DE L'AUTORITE DELEGANTE	
Méthode d'évaluation	Capital restant dû au titre des emprunts obligataires émis par Lydec pour le compte de l'autorité déléguante dans le cadre du financement de l'externalisation du régime de retraite du personnel statutaire.
VIII - DROITS A REVISION ECONOMIQUE	
	Les droits à révision économique sont comptabilisés après validation des montants par le Comité de Suivi et détermination de la date et des modalités de leur application (y compris l'effet rétroactif). Concernant les dossiers de révision 2011 et 2012, les parties au contrat de gestion déléguée ont acté le principe de traiter cette rétroactivité lors de la prochaine révision quinquennale.

En DH

TABEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

SYNTHESE DES MASSES DU BILAN	EXERCICE (a)	EXERCICE PRECEDENT (b)	VARIATION (a - b)	
			EMPLOIS	RESSOURCES
Financement permanent	15 175 790 663,18	14 536 211 770,48	-	639 578 892,70
Actif immobilisé	15 859 630 083,42	15 173 329 156,93	686 300 926,49	-
Fonds de roulement fonctionnel (A)	-683 839 420,24	-637 117 386,45	46 722 033,79	-
Actif circulant	2 389 857 550,86	2 235 071 489,17	154 786 061,69	-
Passif circulant	3 158 933 632,34	3 240 361 383,82	81 427 751,48	-
Besoin de financement global (B)	-769 076 081,48	-1 005 289 894,65	236 213 813,17	-
TRESORERIE NETTE (A-B)	85 236 661,24	368 172 508,20	-	282 935 846,96
EMPLOIS ET RESSOURCES				
	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE				
Autofinancement (A)	-	601 186 789,69	-	519 595 849,66
Capacité d'autofinancement	-	797 186 789,69	-	715 595 849,66
Distribution de bénéfices	-	-196 000 000,00	-	-196 000 000,00
Cession et réduction d'immobilisation (B)	-	711 292,66	-	-
Cession d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Cession d'immobilisations corporelles	-	113 671,89	-	-
Cession d'immobilisations financières	-	597 620,77	-	-
Récupération sur créances immobilisées	-	-	-	-
Augmentation des capitaux propres assimilés (C)	-	-	-	-
Augmentation du capital	-	-	-	-
Augmentation des réserves	-	-	-	-
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Augmentation des dettes de financement (D)	-	52 403 490,33	-	350 126 620,94
Dépôts de garantie	-	52 403 490,33	-	50 126 620,94
Emprunt à long terme	-	-	-	300 000 000,00
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)	-	654 301 572,68	-	869 722 470,60
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
Acquisition, augmentation d'immobilisation (E)	592 539 814,70	-	796 585 325,99	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	23 999 920,30	-	24 428 888,91	-
Acquisition d'immobilisations incorporelles	568 539 894,40	-	768 094 873,22	-
Augmentation d'immobilisations en cours	-	-	-	-
Acquisition d'immobilisations financières	-	-	4 061 563,86	-
Remboursement des capitaux propres (F)	-	-	-	-
Remboursement des dettes de financement (G)	107 026 181,90	-	111 235 224,75	-
Dépôts de garantie	27 026 181,90	-	31 235 224,75	-
Emprunt à long terme	80 000 000,00	-	80 000 000,00	-
Acquisition d'immobilisation en non valeur (H)	1 457 609,87	-	1 434 750,00	-
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	701 023 606,47	-	909 255 300,74	-
III. VARIATION BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL				
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE	236 213 813,17	-	80 959 155,05	-
TOTAL GENERAL	937 237 419,64	937 237 419,64	990 214 455,79	990 214 455,76

En DH

ETAT DES DEROGATIONS

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		Néant
II. Dérogations aux principes des méthodes d'évaluation comptables fondamentaux		
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		

En DH

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DES CHANGEMENTS	INFLUENCE DES CHANGEMENTS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		Néant
II. Changements affectant les modalités d'application		

En DH

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

EXTRAIT DES DERNIERS ETATS DE SYNTHESE DE LA SOCIETE EMETTRICE

RAISON SOCIALE DE LA SOCIETE EMETTRICE	SECTEUR D'ACTIVITE	CAPITAL SOCIAL EN DH	PARTICIPATION AU CAPITAL	PRIX D'ACQUISITION GLOBAL EN DH	VALEUR NETTE COMPTABLE	DATE DE CLÔTURE	SITUATION NETTE	RESULTAT NET	PRODUITS D'EXPLOITATION INSCRITS AU CPC DE L'EXERCICE
Lydec Services*	Travaux eau, assainissement, électricité	897 000,00	100%	100	-	20 oct. 2015	482 478,67	-56 600,00	5 302 400,95

(*) La société Lydec Services a été liquidée le 2 novembre 2015

En DH

TABLEAU DES PROVISIONS

NATURE	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN EXERCICE
		D'EXPLOITATION	FINANCIERES	NON COURANTES	D'EXPLOITATION	FINANCIERES	NON COURANTES	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	28 522 811,61	10 467 400,00	-	-	-	-	-	38 990 211,61
2. Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-	-
3. Provisions durables pour risques et charges	30 000 000,00	-	-	-	-	-	-	30 000 000,00
SOUS TOTAL (A)	58 522 811,61	10 467 400,00	-	-	-	-	-	68 990 211,61
4. Provision pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	390 988 311,83	338 381 737,62	-	-	375 749 250,42	-	-	353 620 799,03
5. Autres Provisions pour risques et charges	9 048 199,74	1 248 959,26	-	-	7 556 585,50	-	-	2 740 573,50
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	4 395 283,18	-	-	-	-	-	-	4 395 283,18
SOUS TOTAL (B)	404 431 794,75	339 630 696,88	-	-	383 305 835,92	-	-	360 756 655,71
TOTAL (A+B)	462 954 606,36	350 098 096,88	-	-	383 305 835,92	-	-	429 746 867,32

En DH

TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SURETE	NATURE (1)	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET (2) (3)	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SURETE DONNEE A LA DATE DE CLÔTURE
-------------------------------------	-------------------------------	------------	----------------------------	---------------	---

SURETES DONNEES
SURETES RECUES

Néant

(1) Gage-hypothèque - 2 - Nantissement - 3 - Warrant - 4 - Autres - 5 - (à préciser)
(2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) - Entreprises liées, associés, membre du personnel de l'entreprise au profit des retraités statutaires
(3) Préciser si la sûreté recue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

En DH

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT EXERCICE	MONTANT EXERCICE PRECEDENT
Avals et cautions		
Cautions bancaires au profit de l'Autorité Déléguée	128 317 500,00	123 952 500,00
Cautions bancaires au profit de l'Administration des Douanes	7 064 644,00	7 064 644,00
Cautions bancaires au profit des Eaux et Forêts	31 447,00	31 447,00
Caution bancaire au profit GDF SUEZ Energie Service en garantie du loyer	1 828 500,00	1 828 500,00
Caution bancaire divers	600 186,26	-
Engagements en matière de pensions de retraite et obligations similaires		
Engagements sociaux (couverture médicale et gratuité des services de l'entreprise au profit des retraités statutaires)	569 366 391,45	507 449 370,45
Autres Engagements		
Engagements contractuels d'investissements	2 530 747 213,82	3 224 490 735,20
TOTAL (1)	3 237 955 882,54	3 864 817 196,65

(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées

ENGAGEMENTS RECUS	MONTANT EXERCICE	MONTANT EXERCICE PRECEDENT
Avals et cautions		
Garanties reçues sur contrats	381 686 847,83	512 327 372,02
Autres engagements		
Facilités de crédit non utilisées	687 312 000,00	805 000 000,00
TOTAL (2)	1 068 998 847,83	1 317 327 372,02

(2) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées

En DH

ETAT DU FONDS DE TRAVAUX

SOLDE DU COMPTE FONDS DE TRAVAUX AU 31 DÉCEMBRE 2015	MONTANT EXERCICE PRECEDENT	MONTANT EXERCICE
Solde du compte Fonds de travaux	24 479 702,18	17 560 667,60

FONCTIONNEMENT DU COMPTE FONDS DE TRAVAUX

Lydec gère le compte Fonds de Travaux pour le compte et sous le contrôle de l'Autorité Déléguée, sans impact sur le résultat, situation nette et patrimoine du délégataire. Les ressources de ce compte sont constituées des frais de raccordement aux réseaux et contribuent au financement des infrastructures pour répondre aux enjeux majeurs de développement du Grand Casablanca. L'ensemble des ouvrages financés par le Fonds de Travaux sont propriété de l'Autorité Déléguée. Les modalités de fonctionnement du compte Fonds de Travaux sont définies dans l'annexe 11-3 du contrat de gestion déléguée. Cette annexe précise notamment la nature des opérations au crédit et au débit de ce compte.

SITUATION DU FONDS DE TRAVAUX VIS-À-VIS DE L'ADMINISTRATION FISCALE

- Par courrier en date du 30 juin 2014, l'Administration Fiscale demande la fiscalisation des ressources de ce Fonds et le dépôt de déclarations d'Impôt sur les sociétés et de TVA séparées, estimées par celle-ci respectivement à 488 Mdhs et 325 Mdhs sur la période 2009-2012. Lydec et l'Autorité déléguée, en coordination étroite avec l'Autorité de tutelle, la Direction des Régies et des Services Concédés du Ministère de l'Intérieur, ont fait valoir auprès de l'Administration Fiscale et au regard des spécificités du Fonds de Travaux le caractère non-assujettissable du Fonds de Travaux à cette imposition.
- En date du 8 août 2014, après avoir consulté toutes les parties prenantes au contrat de gestion déléguée, Lydec a adressé une lettre de réponse à la Direction Régionale des impôts dans laquelle elle apporte les arguments à l'appui de cette analyse.
- Une réunion a été tenue avec la DRI sur le sujet en date du 04 novembre 2014. A la suite de cette réunion, une dernière note reprenant et complétant les arguments développés à l'appui de la position de la Lydec et de l'Autorité Déléguée a été adressée à la DRI.
- Les échanges sont encourus entre l'Administration Fiscale et les parties prenantes au contrat de gestion déléguée.

PASSIFS EVENTUELS

Audit de la gestion déléguée 1997-2006

En date du 10 février 2012, Lydec a reçu une lettre de notification de l'Autorité Déléguée lui demandant le versement d'une somme de 546 Mdhs et des redressements comptables pour un montant de 892 Mdhs comme conséquence des conclusions du rapport d'audit de la gestion déléguée sur la période 1997-2006.

La demande de versement concerne :

- la redevance due à l'Autorité Déléguée au titre de l'article 28 de la convention de gestion déléguée pour 15,7 Mdhs ;
- la marge revenant à l'Autorité Déléguée au titre de l'article 33 de la convention de gestion déléguée qui prévoit que « si, pour un exercice, le rapport entre l'excédent brut d'exploitation (EBE) et le chiffre d'affaires (CA) dépasse le rapport indiqué dans le tableau des projections financières du contrat pour l'exercice concerné, majoré de 10%, Lydec versera à l'Autorité Déléguée 35% de ce dépassement multiplié par le chiffre d'affaires ». Les conclusions du rapport d'audit amènent ainsi les auditeurs à procéder à des reclassements majorant l'EBE et générant un montant à verser à l'Autorité Déléguée de 530,7 Mdhs.

Les redressements comptables concernent :

- des redressements comptables, principalement au profit des comptes de Tiers, pour 489 Mdhs. L'Auditeur estime qu'il existe vis-à-vis de ces Tiers des dépenses non imputables ou des recettes qui doivent leur être affectées ;
- les avances faites au titre des pensions de retraite versées par Lydec aux retraités entre 1997 et 2003 en lieu et place de la Caisse de Retraite Interne. L'auditeur estimant que cette créance de 403,0 Mdhs ne devrait être imputée sur l'Autorité Déléguée qu'avec son autorisation préalable.

Le 20 octobre 2011, après avoir procédé à la relecture contradictoire des rapports des auditeurs, Lydec avait réfuté l'ensemble des points soulevés dans un dossier de réponses détaillé adressé à l'Autorité Déléguée.

Le 15 février 2012, Lydec a réaffirmé cette position dans un courrier officiel adressé à l'Autorité Déléguée contestant sur la forme comme sur le fond l'ensemble des conclusions de ce rapport. La plus grande partie des observations de l'audit porte sur des sujets antérieurement réglés dans le cadre de la révision des conditions techniques et économiques du contrat de gestion déléguée lancé en 2006 et conclu en 2009 par la signature d'un avenant avec l'Autorité Déléguée.

A l'issue de plusieurs réunions tenues sur ce sujet sous l'égide de la Direction des Régies et des Services Concédés, Lydec a fait procéder à une expertise indépendante par un cabinet international pour les aspects comptables et financiers, appuyée par une analyse juridique par un cabinet d'avocats sur certains points spécifiques.

Le 31 octobre 2012, Lydec a transmis à l'Autorité Déléguée cette expertise qui confirme la position de Lydec selon laquelle la plus grande partie des redressements mentionnés par le rapport d'audit a déjà été traitée dans le cadre de l'avenant au contrat de gestion déléguée signé en mai 2009.

En date du 3 mai 2013, le Comité de Suivi de la Gestion Déléguée a pris acte des rapports transmis par le délégataire en octobre 2012 et décidé la constitution d'une commission mixte Autorité Déléguée-Lydec-Autorité de Tutelle aux fins de lui faire des propositions de résolution de ce dossier. Cette commission s'est réunie en juillet 2013 puis a repris ses travaux en mai 2014 afin d'examiner chacune des observations formulées de part et d'autre. En juillet 2014, à l'issue de 4 réunions, la DRSC a pris acte de l'évolution du dossier et demandé l'avis de tiers experts indépendants.

Le 24 décembre 2014, Lydec a reçu un courrier de l'Autorité Déléguée l'invitant à clôturer le dossier en versant à la ville les 546 Mdhs objet de la première notification. Le 29 décembre 2014, les parties prenantes au contrat de gestion déléguée se sont réunies pour discuter des modalités de traitement des conclusions de cet audit. Cette réunion a abouti à la conclusion d'un protocole d'accord qui stipule notamment que les redressements relatifs à l'assistance technique, aux rendements et à la question spécifique de la retraite (créance de 403 Mdhs) sont devenus sans objet. Ce protocole invite la commission mixte à s'adjoindre les services d'un expert indépendant pour statuer sur les autres points au plus tard fin avril 2015.

L'Autorité Déléguée et Lydec ont lancé le 2 mars 2015 une consultation restreinte qui a abouti au choix du cabinet SNC Lavalin pour le volet comptable du dossier et le cabinet Baker & McKenzie pour le volet juridique. Les rapports définitifs de l'expertise ont été remis en juillet 2015.

Suite à cette expertise, la commission mixte a repris ses travaux en octobre et novembre 2015 et rendu compte de l'avancement du dossier au comité de suivi de la Gestion Déléguée réuni le 21 janvier 2016. Ce dernier a pris acte de l'avancement du dossier et demandé à la commission mixte de poursuivre et conclure ses travaux.

Contrôle fiscal de l'Impôt sur le Revenu salarial au titre de l'exercice 2011

Lydec a fait l'objet d'une vérification de la part des services des impôts concernant l'impôt sur le revenu salarial au titre de l'exercice 2011.

Lydec a reçu le 16 décembre 2015 une lettre de première notification de l'administration fiscale à laquelle elle a répondu le 14 janvier 2016 pour faire part de sa contestation des chefs de redressement et solliciter leur abandon. Le 25 février 2016, Lydec a reçu une lettre de deuxième notification qui maintient les principales propositions de redressements.

Lydec compte dérouler les démarches prévues par le Code Général des Impôts et prévoit de répondre à cette deuxième notification pour expliquer davantage ses positions et pour solliciter l'abandon de l'ensemble des chefs de redressement.

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION PROVISoire DES COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2015



LYDEC

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION PROVISoire DES COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2015

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société LYDEC S.A., comprenant le bilan, le compte de produits et charges et une sélection des notes annexes les plus significatives relatifs à l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015. Cette situation provisoire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant MAD 1.854.030.993 dont un bénéfice net de MAD 277.221.016 relève de la responsabilité des organes de gestion de la société LYDEC S.A.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation provisoire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société arrêtés au 31 décembre 2015, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les deux points suivants :

- En 2011, Lydec a reçu le rapport définitif de l'audit diligenté par la gestion déléguée pour la période de 1997 à 2006. Ce rapport fait ressortir un montant de redressement total de MMAD 1.438 dont un versement par Lydec de MMAD 546 et des redressements comptables des comptes de MMAD 892.

Lydec a contesté l'ensemble des redressements soulevés dans ce rapport d'audit en expliquant notamment que la plus grande partie des redressements mentionnés par ledit rapport a été traitée dans l'avenant au contrat de gestion déléguée signé en mai 2009. Par ailleurs, une expertise indépendante a été diligentée par Lydec et un rapport a été remis à l'autorité déléguée en date du 31 octobre 2012 qui analyse les points relevés par l'audit de la ville.

Des démarches ont été initiées avec l'autorité déléguée afin de poursuivre les procédures prévues dans le cadre des dispositions du contrat de gestion déléguée en pareille situation. Le comité de suivi a décidé la constitution d'une commission mixte aux fins de lui faire des propositions de résolution du dossier.

Le 24 décembre 2014, Lydec a reçu un courrier de l'Autorité Déléguée l'invitant à clôturer le dossier en versant à la ville les MMAD 546 objet de la première notification.

Le 29 décembre 2014, les parties prenantes au contrat de gestion déléguée se sont réunies pour discuter des modalités de traitement des conclusions de cet audit. Cette réunion a abouti à la conclusion d'un protocole d'accord qui stipule notamment que les redressements relatifs à l'assistance technique, aux rendements et à la question spécifique de la retraite (créance de 403 MMAD) sont devenus sans objet. Ce protocole avait invité la commission mixte à s'adjointre les services d'un expert indépendant pour statuer sur les autres points.

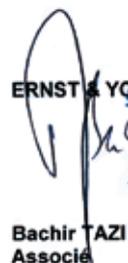
Les rapports provisoires et définitifs de l'expertise ont été remis respectivement en juin et en juillet 2015. Suite à cette expertise, la commission mixte reprendra ses travaux afin de finaliser le traitement du sujet de l'audit 1997-2006.

- Suite au transfert de la gestion du régime des retraites du personnel de la gestion déléguée de la Caisse Commune des Retraites (CCR) au RCAR, Lydec se trouve au 31 décembre 2015 avec une créance envers la CUC d'un montant net de MMAD 102 correspondant à la différence entre les cotisations perçues et les pensions versées sur la période 1997 – 2003 en lieu et place de la CCR déficitaire. L'Avenant de la révision du Contrat de Gestion Déléguée en date du 11 mai 2009, précise que l'Autorité de tutelle procédera à la recherche de ressources auprès de l'Etat pour contribuer à l'apurement de cette situation, et ce, en conformité avec les décisions des commissions techniques de suivi du 17 décembre 2003 et du 24 décembre 2004.

Dans le même cadre, Lydec enregistre une créance envers l'Autorité Déléguée d'un montant de MMAD 94, représentant les versements effectués à la CNRA, au titre du régime complémentaire de la retraite (RECORE) et visant à maintenir les pensions du personnel statutaire en départ à la retraite au même niveau que celui qui était garanti par la CCR.

Casablanca, le 29 février 2016

Les Commissaires aux Comptes



ERNST & YOUNG
S.A.R.L.
37, Bd Abdelatif Benkaddour
20050 Casablanca
Tél : (212) 521 19 02 26

Bachir TAZI
Associé



MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Mazars Audit et Conseil
101, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca
Tél : (212) 521 19 02 26

Abdou DIOP
Associé